

siège présidial de Lyon, maître des requêtes au parlement de Dombes, devint, à son tour, seigneur de la Pape, du chef de sa mère, et il ajouta à son titre celui de seigneur de la terre de Meyssimieux, près de Trévoux, dont il fit l'acquisition en 1658; il acheta aussi, de M^{me} de Saulx de Tavannes, marquise de Miribel, les droits de justice haute, moyenne et basse sur cette terre, Crépieux et ses dépendances. Sa fille, Marie-Anne, porta dans la maison de Cambis les terres de la Pape et Meyssimieux, par son mariage avec le comte de Cambis, marquis d'Orsan et de Lagnes. En 1699, Jacques Calabaud, écuyer, qui avait été échevin en 1696-97, les acheta, et les donna, en 1706, à son fils Pierre, conseiller en la cour des Monnaies de Lyon, à son mariage avec bonne Meyssier; mais, l'année suivante, ils l'aliénèrent en faveur de François Castau, banquier. Ce nouveau tenancier, ayant acheté une charge de secrétaire du roi près la cour des Monnaies qui anoblissait, maria sa fille, en 1712, à Louis-René de Froulay, marquis de Tessé, de la puissante famille de Créqui, capitaine-commandant les gardes de l'Etendard, chevalier de Saint-Louis, etc., etc., etc.; les mémoires du temps parlent d'un procès assez scandaleux entre le gendre et le beau-père, procès qui se termina par l'incarcération de ce dernier et de sa femme au château d'If; mais, avant cette catastrophe, Castau avait vendu sa terre de la Pape à Claude Javoge, écuyer, secrétaire du roi, receveur des tailles de l'élection de Lyon et trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de la même ville. Celui-ci l'augmenta encore de droits honorifiques, et acheta, en 1727, au marquis de Tavannes, seigneur de Miribel, tous ceux de haute, moyenne et basse justice, depuis le creux de Bariot jusqu'à la Boucle. Javoge, qui mourut en 1732, avait marié sa fille unique à Philippe-Etienne Dangny, fils d'un conseiller au parlement de Metz, qui se défit de cette pro-